

**SAS WATERLOT & ASSOCIES**

Gilles WATERLOT - Pascal DARRAS - Marc REGULA  
 Émilie GENON - Jérémie BIENAIME - Julien VANVEUREN

**Huissiers de Justice associés**

36 rue de l'Hôpital Militaire - 59044 – LILLE CEDEX

tél. 03-20-12-84-30 - fax. 03-20-54-05-14

[www.huissiers-lille.com](http://www.huissiers-lille.com) - [etude@huissiers-lille.com](mailto:etude@huissiers-lille.com)



## PROCÈS VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF  
 LE SIX JUIN



À LA REQUÊTE DE

CREDIT LOGEMENT, société anonyme immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 302 593 275, dont le siège est à PARIS – 50 Boulevard de Sébastopol, agissant poursuites et diligences de son représentant légal y domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat Maître Patrick DUPONT-THIEFFRY, Avocat au Barreau de LILLE demeurant 40 rue du Faubourg de Roubaix – 59000 LILLE.

Accompagné de :

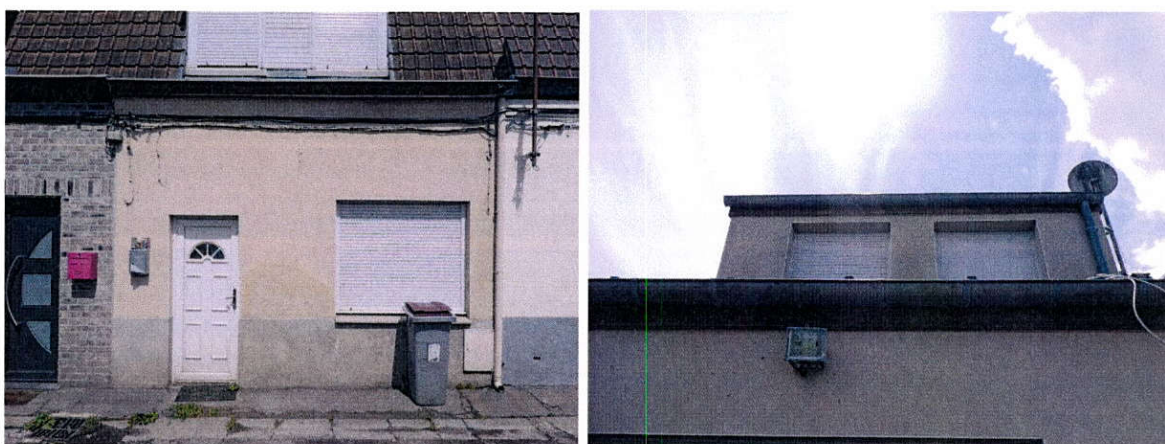
- Monsieur Hervé DELAUTRE, Serrurier, SARL HAS
  - Messieurs Philippe DESCHODT et Alain GUMEZ,
- témoins requis à l'effet de m'assister, conformément aux dispositions de l'article L142-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.
- du Cabinet AXIMO, chargé de procéder aux mesures légales.

Certifie m'être transporté ce jour au **21 Sentier Hellin – WATTRELOS**, sur la parcelle référencée au cadastre **BW26**, à l'effet de procéder à la description de l'immeuble qui s'y dresse.

Je soussigné **Maître Julien VANVEUREN**, Huissier de Justice associé, membre de la Société par Actions Simplifiée **WATERLOT ET ASSOCIES** ayant pour associés **Gilles WATERLOT, Pascal DARRAS, Marc REGULA, Émilie GENON, Jérémie BIENAIME, Julien VANVEUREN**, dont le siège est à LILLE (Nord – 59044 LILLE CEDEX), 36 rue de l'Hôpital Militaire.

Il s'agit d'un immeuble mitoyen sur les deux côtés, recouvert d'un enduit-ciment brut en partie basse et d'un crépi sur la partie haute. Toiture sur tuiles d'argile mécaniques. Chien assis au niveau du 1<sup>er</sup> étage.

A mon arrivée sur place, je constate que les volets en rez-de-chaussée et au 1<sup>er</sup> étage sont baissés.



Je frappe vainement à la porte de l'immeuble. Celle-ci ne m'étant pas ouverte, je requiert le serrurier qui m'accompagne aux fins de procéder à l'ouverture forcée de celle-ci.

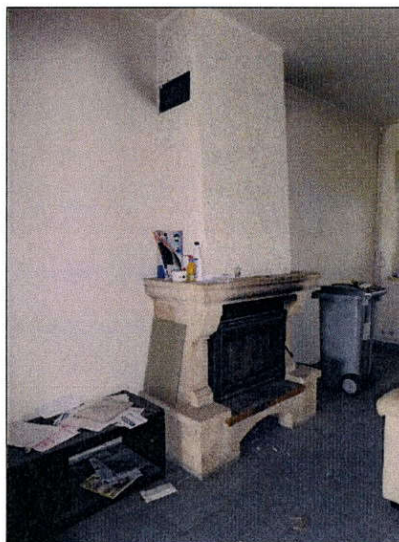
Les opérations d'ouverture forcée ont nécessité le remplacement du canon de la serrure principale de l'immeuble.

Je relève ce qui suit :

## ENTREE- PIECE A VIVRE

- Porte en pvc, de couleur blanche, double poignée et serrure en bon état de fonctionnement,
- Barre de seuil métallique en bon état, carrelage avec plinthes carrelées,
- Enduit mural peint, ensemble défraîchi,
- Placo peint au plafond défraîchi,
- Une poutre traversant la pièce au plafond,
- Un châssis fenêtre en pvc à deux ouvrants sous double vitrage intact, persienne à manivelle,
- Radiateur avec vanne simple,
- Radiateur avec vanne thermostatique,
- Cheminée avec insert,
- Sur la gauche de la pièce, depuis l'entrée, je constate une emprise de l'immeuble enregistré au cadastre sous la référence BW25 et référencé sur la rue au 19 Sentier Hellin. Réserves sont faites sur la déclaration de cette emprise.
- Cette emprise se situe sous la cage d'escalier menant au 1<sup>er</sup> étage.





## COIN CUISINE

- Accès direct sur la pièce à vivre, avec une décoration strictement identique,
- La pièce est à l'état d'abandon,
- Plusieurs points lumineux encastrés en faux plafond,
- Porte-fenêtre à trois ouvrants, persienne électrique non testée,
- Éléments hauts et bas, type IKEA, plan de travail, évier deux bacs et égouttoir, plaques de cuisson au gaz, un four, un meuble-colonne,
- Un radiateur en tôle avec vanne thermostatique,
- Équipements électriques usuels.





## SALLE D'EAU

- Accès depuis la cuisine par une porte en bois, double poignée métallique,
- Carrelage au sol, plinthes carrelées,
- Peinture aux murs et au plafond,
- Il s'agit d'une pièce aveugle,
- Deux rayonnages côté gauche,
- Un appareil de filtrage d'eau,
- Un lavabo d'eau sur colonne, une cabine de douche moderne,
- Un radiateur en tôle avec vanne simple,
- Équipements électriques usuels.





## LOCAL TECHNIQUE

- Accès direct lors de mes constatations,
- Décoration identique au reste des pièces précédentes,
- Face à l'entrée, une chaudière CHAPPEE à ventouses,
- Un point lumineux au plafond.



## WC

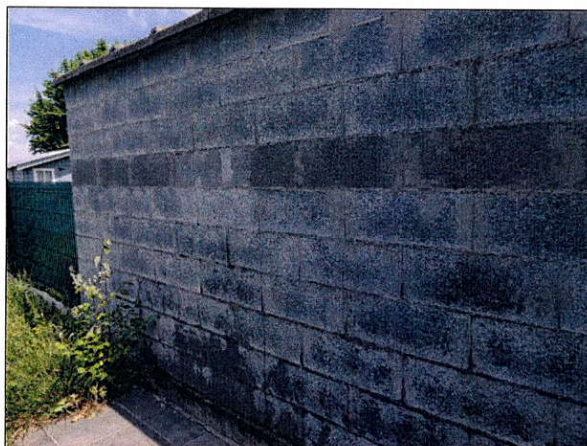


- Accès depuis le local technique-buanderie, par une porte en bois, double poignée,
- Carrelage au sol, carrelage mural à mi-hauteur, peinture murale blanche sur le haut des murs,
- Faux plafond éventré lors de mes constatations laissant apparaitre le moteur de la vmc et les câblages d'alimentation des différents appareils électriques,



- Un siège wc, chasse d'eau double position,
- Il s'agit d'une pièce aveugle.

## JARDIN SUR ARRIERE



- Accès depuis la cuisine,
- Une terrasse carrelée,
- Mur pignon recouvert d'un crépi identique à celui de la façade sur rue,
- Murs séparatifs des propriétés 19 et 23 à l'état brut en première partie,
- Grillage rigide à la suite de ces murs, en seconde partie de parcelle,
- Le jardin est à l'état d'abandon et de jungle,
- Un cabanon hors d'usage,
- En fond de propriété, absence de limite par des clôtures.



## 1<sup>ER</sup> ETAGE

### EN MONTEE D'ESCALIER

- Un escalier en bois verni, depuis le petit espace « entrée », main courante côté droit en montée,
- Placo peint aux murs et au plafond, ensemble défraîchi,
- Un petit espace rangement ouvert en passage de la montée d'escalier.



### EN PALIER

- Ouvert sur la montée d'escalier,
- Parquet massif brut, plinthes assorties,
- Fibre de verre peinte murale et peinture au plafond, ensemble défraîchi,
- Il s'agit d'une pièce aveugle, à l'état d'abandon,
- Un point lumineux.

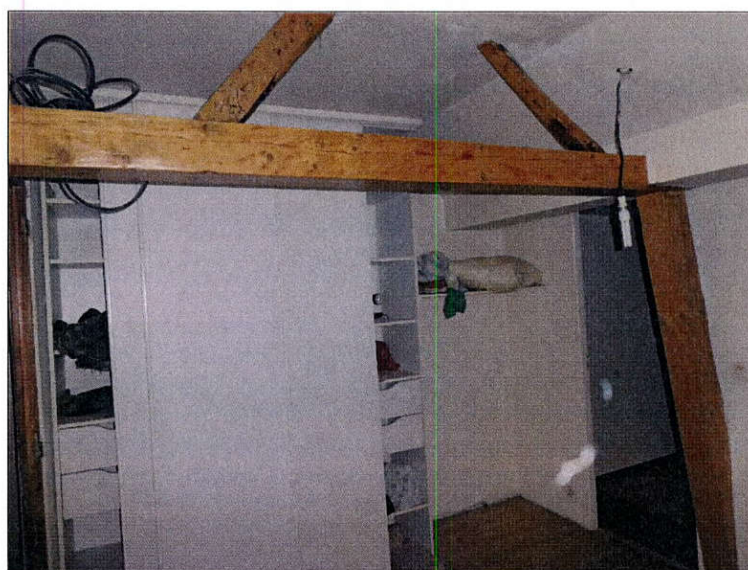
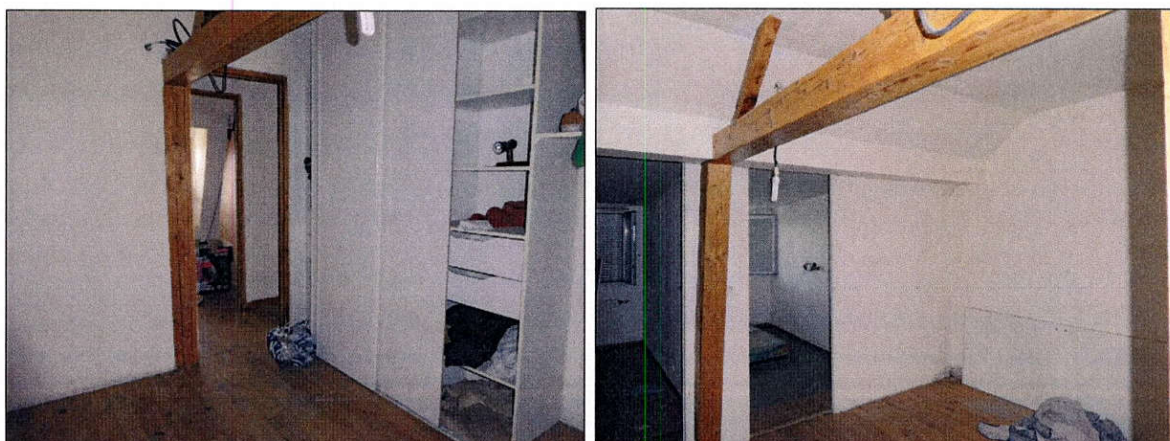
## CHAMBRE COTE RUE

- Porte en bois postformée,
- Décoration identique au palier, parquet massif et plinthes assorties, fibre de verre peinte aux murs ou placo peint, peinture au plafond sur placo, charpentes apparentes (murs et plafond),
- Deux châssis fenêtre en pvc (deux fois deux ouvrants) sous double vitrage, persiennes à sangle,
- Un placard avec quatre panneaux stratifiés,
- Petit radiateur en tôle sans vanne ni robinet,
- Équipements électriques usuels.



## CHAMBRE COTE GAUCHE

- Accès direct depuis le palier lors de mes constatations, charnières en place sur les bâtis,
- Décoration identique au palier, parquet massif et plinthes assorties, placo mural, sous-pente et plafond peints, ensemble défraîchi, fers de charpente en bois poncé ou verni ou encore vitrifié,
- Un placard avec panneaux stratifiés, non finalisé,
- Absence de radiateur,
- Équipements électriques usuels.



## CHAMBRE DE DROITE SUR ARRIERE



- Porte en bois,
- En descente, une marche en bois,
- Revêtement plastifié au sol, plinthes assorties,
- Fibre de verre murale peinte, peinture au plafond,
- Un châssis fenêtre en pvc à deux ouvrants sous double vitrage, persienne à sangle,
- Un radiateur en tôle avec vanne thermostatique,
- Équipements électriques usuels.

## CHAMBRE DE GAUCHE

- Même décoration que la pièce précédente, en descente une marche en bois, revêtement plastifié, plinthes en bois verni, fibre de verre peinte aux murs, peinture au plafond,

- Un châssis fenêtre en pvc à deux ouvrants sous double vitrage, persienne à sangle,



- Pièce à l'état d'abandon,
- Un radiateur en tôle avec vanne thermostatique,
- Équipements électriques usuels.

Concernant l'emprise, celle-ci se situe sous la cage d'escalier menant au 1<sup>er</sup> étage.

## OCCUPATION

L'immeuble est libre d'occupation.


### CERTIFICAT DE SURFACE

Il a été dressé ce jour par le Cabinet AXIMO

À la fin de mes opérations, j'ai glissé dans le chant de la porte d'accès un avertissement d'urgence portant la mention que les clés de la nouvelle serrure d'accès à l'immeuble sont disponibles en mon Etude contre récépissé et justificatif d'identité.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès verbal de description pour servir et valoir ce que de droit, étant précisé que les constatations ci-dessus reprises sont des constatations visuelles ou résultent de déclarations verbales qui m'ont été faites lors de mon intervention, et qu'il convient de se référer au cahier des conditions de vente qui sera ultérieurement dressé, pour connaître les droits ou contraintes attachés à l'immeuble.

**COÛT : QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF EUROS ET VINGT DEUX CENTIMES TTC**

DROITS FIXES (A.444-3)	220,94	<p style="text-align: center;"><b>Julien VANVEUREN</b> Huissier de Justice Associé</p> 
MAJORATION DUREE	75,00	
FRAIS DE DÉPLACEMENT (A. 444-48)	7,67	
TOTAL HT	303,61	
TVA 20,00 %	60,72	
TAXE FORFAITAIRE	14,89	
TOTAL	379,22	
DILIGENCES (Art.L444-1) HT	100,00	
TVA 20 %	20,00	
<b>TOTAL TTC</b>	<b>499,22</b>	

Acte compris dans l'état mensuel déposé au bureau de l'enregistrement compétent

36 rue de l'Hôpital Militaire – 59044 LILLE CEDEX

Tél : 03 20 12 84 30 - télécopie : 03 20 54 05 14

 [etude@huissiers-lille.com](mailto:etude@huissiers-lille.com)

Me DUPONT THIEFFRY(19 B.019)

CREDIT LOGEMENT / [REDACTED]

Immeuble à WATTRELOS – 21 SENTIER HELLIN

JV / SV